

LE SITE APH-INVEST.COM

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



A consommer avec modération

Ce nom de domaine a été enregistré le 24/05/2022. Il est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 07/07/2022. Il a été usurpé l'identité d'une société réelle. Il propose l'achat de vin. Le rendement va de 48 % à 120 % par an !!!

Le site internet

Il a été créé le 24/05/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/aph-invest.com>

Nos recherches

Le site n'est pas accessible. Seule une page permettant l'accès à la partie privée est accessible. Cette opacité doit être un des critères qui doivent vous faire fuir ! Nous avons recueilli des informations que nous vous restituons ci-dessous.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 02 21 65 00 46

Il sert pour d'autres arnaques !

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/503051>

Le numéro 01 87 68 08 09

Il s'inscrit dans une série intéressante :

square-habitat-immo.com	01 87 68 05 58
abn-conseil.com	01 87 68 05 64
aph-invest.com	01 87 68 08 09
brsma-client.com	01 87 68 10 49

Il fait l'objet d'une alerte :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/521712>

Le numéro 07 56 26 62 50

Il s'inscrit dans une série intéressante :

malakoff-gestion.com	07 56 26 62 19
aph-invest.com	07 56 26 62 50
moncompte-barclays.com	07 56 26 63 03

Il fait l'objet d'une alerte :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/518078>

Les faux noms

Le site utilise :

- M. ANTOINE ESNAULT Conseiller Financier
- Mme LAURENCE MAIER Conseiller Financier
- M. JULIEN AUGEREAU Conseiller Financier
- M. LAURENT VENNAT Conseiller Financier
- Mme ANAIS AUGER Conseiller Financier
- M.FLORENT BERTHIER Directeur Financier

Le produit

Il est proposé du trading en spéculant sur le vin. Le rendement proposé est tellement important que les escrocs utilisent un rendement mensuel (!)

10 % par mois ???

Le ridicule ne tue pas mais quand même... Cela nous fait penser au cannabis thérapeutique. Le

rendement proposé était de ...324 % !!!

Il est à noter que comme beaucoup de sites d'arnaques dans le vin, google est gavé de pages promotionnelles pour ce site frauduleux. Nous publions à titre d'exemple la page du site "commentgagnerdelargentsurlenet.com" :

[La-page-du-site-commentgagnerdelargentsurlenet.com.pdf](#)

Les informations juridiques

Il est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 07/07/022.

<https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/protéger-son-épargne/listes-noires-et-mises-en-garde>

Les règlements

Le site utilise :

Un compte espagnol ayant l'IBAN ES30 3118 2024 1527 2001 9663

Nous vous communiquons diverses informations selon la situation.

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<http://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à l'adresse placement@adcfrance.fr

